

# Le logement du majeur vulnérable

## APRES-MIDI : LA PROTECTION D'UN BIEN DU MAJEUR

9h00 : **Ouverture du colloque**

**S. Béjean**, Présidente de l'Université de Bourgogne

**L. Ravillon**, Professeur de Droit privé, Doyen de l'UFR Droit et Science Politique

9h20 : **Propos introductifs**

**A. Caron Desglise**, Conseillère à la Cour d'appel de Paris, membre de la commission de réforme des tutelles\*

## MATIN : LA PROTECTION DU CADRE DE VIE DU MAJEUR

Sous la présidence de : **D. Terrasson**, Direction générale de l'action sociale, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville\*

9h40 : **La protection du logement du majeur vulnérable par les régimes matrimoniaux**

**G. Champenois**, Professeur de droit privé, Université Paris II (Panthéon-Assas)

10h00 : **L'Hébergement du majeur vulnérable et les recours contre sa succession**

**H. Bosse-Platière**, Maître de conférences en droit privé, Université de Bourgogne, Directeur du Diplôme inter-universitaire Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

10h20 : **Le choix de son logement par la majeur protégé**

**A. Etienney**, Professeur de droit privé, Université de Bourgogne

10h40 à 10h50 : Débats

10h50 à 11h00 : *Pause*

11h00 : **Le maintien du cadre de vie du majeur protégé : approche médicale**

**Dc J.-P. Capitain**, Psychiatre, Médecin spécialiste agréé, Expert près de la Cour d'appel de Dijon, référent des appartements protégés du CHS de la Chartreuse

11h20 : **Le maintien du cadre de vie du majeur protégé : approche juridique**

**J.-M. Plazy**, Maître de conférences en droit privé, Université de Bordeaux IV

11h40 : **Les exceptions au maintien du cadre de vie du majeur protégé**

**Y. Favier**, Maître de conférences en droit privé, Université de Savoie

12h00 à 12h10 : Débats

Sous la présidence de : **J. Hauser**, Professeur de droit privé, Université de Bordeaux IV - Montesquieu, Membre de la commission de réforme des tutelles

## L'administration du logement du majeur protégé

14h00 : **La convention de jouissance précaire**

**Ch. Coutant-Lapalus**, Maître de conférences en droit privé, HDR, Université de Bourgogne

14h20 : **La gestion du logement loué par un majeur protégé**

**N. Damas**, Maître de conférences en droit privé, Université de Nancy 2, Directeur du Diplôme supérieur du notariat, Nancy

14h40 : **La gestion d'un logement en copropriété**

**J.-M. Roux**, Maître de conférences en droit privé, Université P. Cézanne, Faculté de droit d'Aix-Marseille III, Directeur de l'Institut de formation et de recherche sur l'évaluation immobilière d'Aix-en-Provence

15h00 à 15h10 : Débats

15h10 à 15h20 : *Pause*

## La disposition du logement du majeur protégé

15h20 : **La vente du logement propriété du majeur**

**F. Cohet-Cordey**, Maître de conférences en droit privé, HDR, Université Pierre Mendès-France, Grenoble II

15h40 : **Les sûretés sur le logement du majeur protégé**

**M. Bourassin**, Professeur de droit privé, Université de Bourgogne

16h00 à 16h15 : Débats

16h15 : **Rapport de clôture : le logement du majeur protégé, entre sa personne et ses biens**

**J. Hauser**, Professeur de droit privé, Université de Bordeaux IV - Montesquieu, Membre de la commission de réforme des tutelles,